

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 JUIN 2006
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322 du boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien, ce 27^e jour de juin 2006, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Pierrette Fortin, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{me} Annie Côté et M. Pierre Boivin sont absents.

M^{mes} Jenny Boutin et Nathalie Ouellet sont absentes pour le début de la rencontre.

1. **Pensée**

On débute la séance par une pensée de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3732-06-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3733-06-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pierrette Fortin et RÉSOLU unanimement :

ouvert: QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- État de la situation - Transport scolaire
- Transport Dufour
- Frais de service en FGA, FP et SAE 2006-2007
- Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en formation professionnelle
- Liste des projets à caractère pédagogique et des locations d'équipement
- Approvisionnement en produits pétroliers
- Embauche d'étudiants
- Révision de la tarification des frais de kilométrage
- Contrat d'entretien ménager - École Jolivent et C.É.A. L'Envol
- Contrat d'entretien ménager - École Saint-Michel
- Maintien de l'école de village 2006-2007 - Fenestration à l'école Jolivent
- Cueillette des déchets 2006-2009
- Aliénation des annexes C.É.A. Le Retour
- Contrat d'entretien ménager - Service de garde Mgr Bluteau
- Nouveau réseau de chauffage et contrôle - École Hébert
- Réaménagement de l'atelier de menuiserie à la Polyvalente de Normandin
- Unités de refroidissement
- Système d'alarme-incendie - Polyvalente de Normandin
- Auditorium - Polyvalente Jean-Dolbeau
- Réaménagement intérieur - Bâtisse Chanoine-Simard
- Nomination à la direction adjointe des écoles Jolivent/L'Arbrisseau et Boisjoli/des Deux-Lacs
- Nomination à la direction adjointe des écoles Sainte-Thérèse et Sacré-Cœur
- Nomination d'un(e) régisseur(se) des Services de l'équipement
- Nomination d'une agente d'administration
- Projet en toxicomanie - Aspect financier
- Programme de formation du directeur général - PIDIGECS
- Rendez-vous 2006
- Motion de félicitations - Gala Méritas en formation professionnelle
- Nomination à la direction générale adjointe à temps partiel
- Plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007
- Plan d'effectifs du personnel de direction des écoles 2006-2007
- Ouvertures de poste et nominations
- Contribution - Comité de transport scolaire de Roberval
- Frais de déplacement au 30 juin 2006
- Résolution CC-2560-12-03

ADOPTÉ

7. **Période de questions accordée au public**

M. Rémi Rousseau invite les représentants du comité "Hommage à Justin St-Pierre" d'Albanel à prendre la parole. Un des représentants donne quelques informations sur le dossier relatif au changement de nom du gymnase Henri-Bourassa.

Suite au refus de la commission scolaire de modifier le nom du gymnase pour des raisons légales, les membres du comité demandent la possibilité d'installer une bannière rendant hommage à M. Justin St-Pierre dans le gymnase Henri-Bourassa. Une activité hommage est prévue en août à Albanel.

M. Rémi Rousseau indique que le sujet sera discuté et que la décision sera communiquée au responsable du comité.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Cours d'été**

ATTENDU que la Commission scolaire favorise la réussite scolaire de tous ses élèves;

ATTENDU que les directions des établissements du secondaire recommandent l'organisation de cours d'été;

ATTENDU que les cours d'été permettent à certains élèves en difficulté d'apprentissage de réussir des cours échoués pendant l'année scolaire;

ATTENDU que cette mesure pédagogique permet à plusieurs élèves de progresser dans le développement de certaines compétences disciplinaires et leur permet d'atteindre le niveau attendu à la fin du cycle;

ATTENDU que les statistiques des cours d'été des années antérieures démontrent l'utilité de maintenir ce service;

En conséquence,

CC-3734-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la politique et la directive "Cours d'été" soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉ

Période de questions

M^{me} Nancy St-Gelais demande des renseignements concernant les aides pédagogiques à l'école Notre-Dame-des-Anges.

M. François Jeanrie explique le processus administratif (comité paritaire - comité consultatif de gestion) qui a été utilisé pour déterminer l'affectation de ces ressources pour l'ensemble des écoles de la commission scolaire.

Un tableau explicatif sera déposé au prochain Conseil des commissaires.

9. **Transport scolaire**

9.1 **Transfert de contrat**

ATTENDU la demande de M. Victor Goudreault, président de 9147-1193 Québec inc., de céder son contrat C0428 à Autobus Robin inc.;

ATTENDU que la clause 44 du contrat de transport par autobus permet de céder ou de transférer en tout ou en partie un contrat de transport avec l'accord écrit de la commission scolaire;

CC-3735-06-06

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise le transfert du contrat C0428 de 9147-1193 Québec inc. à Autobus Robin inc. à compter du 30 juin 2006.

M^{me} Carole Dufour demande le vote à main levée sur cette résolution.

POUR: 13

CONTRE: 2

ABSTENTION: 3

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9.3 État de la situation

M. Félix Lapointe explique le processus d'attribution des contrats du transport scolaire pour 2006-2007. Il précise qu'un transporteur de Saint-Félicien a fait des interventions pour obtenir un contrat supplémentaire. Ce transporteur devrait acheter un nouvel autobus.

M. Lapointe indique qu'il ne procédera pas de cette façon, mais par un ajout à un contrat existant d'un autre transporteur. Cette façon de faire fait économiser environ 45 000 \$.

M^{me} Carmelle Guérin demande des informations supplémentaires sur le transport de Saint-Félicien, Roberval et La Doré/Normandin.

M. Félix Lapointe donne les informations sur ces circuits.

9.4 Transport Dufour

M^{me} Carmelle Guérin indique que le sujet a été traité au point 9.3.

M^{mes} Jenny Boutin et Nathalie Ouellet arrivent et prennent place à la rencontre.

10. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

10.1 Frais de services en FGA, FP et SAE 2006-2007

ATTENDU les ajustements apportés à la liste du matériel acheté par l'élève en formation générale des adultes, en formation professionnelle et au Service aux entreprises, au regard de l'offre de service qui se veut en constante évolution;

ATTENDU également une volonté régionale d'uniformiser les coûts reliés aux frais de pré et de postformation chargés aux élèves de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises;

En conséquence,

CC-3736-06-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la procédure "Frais de services en formation générale des adultes, en formation professionnelle et au Service aux entreprises" définissant les tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2006-2007 révisée en date du 19 juin 2006 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ

10.2 **Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en formation professionnelle 2005-2006**

ATTENDU la volonté des Services de la formation professionnelle de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets de se doter d'un système harmonisé de gestion des opérations et des documents nécessaires à la validation des clientèles de ses centres de formation professionnelle;

ATTENDU le souci de cette même organisation de satisfaire aux exigences du MELS définies dans le mandat de vérification externe des commissions scolaires émis annuellement par ce dernier;

En conséquence,

CC-3737-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement:

QUE la procédure "Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en formation professionnelle " pour l'année 2005-2006 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ

10.3 **Liste des projets à caractère pédagogique et des locations d'équipement**

La liste des projets à caractère pédagogique pour la période du 16 mai au 19 juin 2006 ainsi que la liste des locations d'équipement sont déposées pour information.

10.4 **Approvisionnement en produits pétroliers**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation de sept entreprises pétrolières oeuvrant dans les environs de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU les soumissions reçues de deux entreprises pétrolières pour les demandes prévues au cahier des charges:

	<u>Taux d'escompte</u>	
	Livraison <u>camion-citerne</u>	Stations-service _____
Les Pétroles Belzile inc. (4 stations-service de Dolbeau-Mistassini Saint-Félicien et Sainte-Jeanne-d'Arc)	5 %	3 %
Ailleurs au Québec	---	---

Ultramar

(2 stations-service de Dolbeau-Mistassini)	---	4 %
Ailleurs au Québec	---	3 %

En conséquence,

CC-3738-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les fournisseurs suivants pour les besoins en essence sans plomb et diesel:

Les Pétroles Belzile inc.	5 % d'escompte sur les prix réguliers lorsque livré par camion-citerne;
Ultramar	4 % d'escompte sur les prix réguliers aux deux endroits désignés (station et pipeline) de Dolbeau-Mistassini 3 % d'escompte sur les prix réguliers aux autres stations-service du Québec

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer les contrats à cet effet pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagements**

Le sujet est reporté à la séance du 4 juillet prochain.

11.4 **Embauche d'étudiants**

Le sujet est reporté à la séance du 4 juillet 2006.

11.5 **Ouvertures de poste**

Technicien(ne) en informatique

ATTENDU les besoins d'effectifs à titre de technicien(ne) en informatique au centre administratif de Saint-Félicien;

ATTENDU la réorganisation administrative des services informatiques;

ATTENDU les besoins en documentation;

En conséquence,

CC-3739-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'ouverture d'un poste de technicien(ne) en informatique au centre administratif de Saint-Félicien.

ADOPTÉ

Agent(e) de bureau classe principale

ATTENDU la réorganisation administrative des Services des ressources matérielles;

ATTENDU les besoins exprimés par la direction des Services des ressources matérielles;

ATTENDU l'abolition du poste d'agente de bureau, classe principale, dans le plan d'effectifs 2006-2007 au centre administratif de Saint-Félicien;

ATTENDU la présentation du dossier au comité des ressources humaines

En conséquence,

CC-3740-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'ouverture d'un poste d'agent(e) de bureau classe principale, aux Services des ressources matérielles au centre administratif de Normandin.

A D O P T É

Conseiller(ère) pédagogique, secteur des jeunes

ATTENDU les besoins au niveau des ressources éducatives;

ATTENDU la présentation du dossier au comité consultatif de gestion et au comité des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3741-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'ouverture d'un poste de conseiller(ère) pédagogique, secteur des jeunes, au centre administratif de Saint-Félicien.

A D O P T É

12. **Ressources financières**

12.2 **Emprunts temporaires**

CC-3742-06-06

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets le contrat de crédit variable basé sur l'autorisation d'emprunts temporaires émise par la Direction générale des services administratifs aux réseaux, lesquels emprunts ne doivent pas excéder la marge mensuelle établie pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 31 décembre 2006 pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissements de la commission scolaire ainsi que les échéances de capital échues ou échéant au cours de la période concernée.

Juillet 2006	13 071 461 \$
Août 2006	14 030 281 \$
Septembre 2006	20 560 272 \$
Octobre 2006	20 355 169 \$
Novembre 2006	21 413 711 \$
Décembre 2006	21 973 579 \$

ADOPTÉ

12.3 Appropriation du surplus réservé

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets peut affecter une partie de ses surplus cumulés à des fins particulières et en réserver les montants de façon officielle;

ATTENDU que de tels surplus sont présentés aux états financiers sous l'appellation "Surplus réservés" par opposition au "Surplus libre" qui n'est pas affecté à une fin particulière;

ATTENDU que les éléments donnant lieu à l'inscription d'un surplus réservé sont les sommes réservées pour des dépenses d'investissements à la charge de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour un montant de 2 961 672 \$;

ATTENDU que les projets d'investissements concernant le surplus réservé actuel aux états financiers au montant de 1 449 299 \$ ont été réalisés et que ce montant n'a plus sa raison d'être;

En conséquence,

CC-3743-06-06

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets affecte une partie de ses surplus cumulés aux fins particulières selon la liste détaillée jointe à la présente résolution totalisant 2 961 672 \$ incluant le montant réservé pour la fibre optique;

QUE l'ancien surplus réservé au montant de 1 449 299 \$ soit annulé.

ADOPTÉ

12.4 Budget 2006-2007 des écoles et des centres

CC-3744-06-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets approuve les budgets 2006-2007 des écoles et des centres.

Budget annuel des écoles (bâtisses) 2006-2007

Boisjoli/des Deux-Lacs	62 480 \$
Sainte-Hedwidge	27 338
Benoît-Duhamel	107 733
Notre-Dame	91 741
Jolivent/L'Arbrisseau	59 194
Cité étudiante	442 286
C.F.E.R.	5 342

Maria-Goretti	42 809
Carrefour étudiant	44 070
Hébert	86 569
Mgr Bluteau	90 860
Jeanne-Mance/Pie XII	85 702
Polyvalente des Quatre-Vents	401 875
Sainte-Marie	76 229
Jean XXIII/Saint-Lucien	42 024
Sainte-Lucie	58 246
Notre-Dame-de-Lourdes	36 910
Polyvalente de Normandin	274 580
Sacré-Cœur	48 728
Saint-Louis-de-Gonzague	29 351
Sainte-Thérèse	128 170
Saint-Michel	2 000
Bon-Pasteur/Hélène-Laliberté	53 740
Notre-Dame-des-Anges	133 254
La Source/Les Prés Verts	41 013
Polyvalente Jean-Dolbeau	292 699
Le Tournant	59 999
Secondaire Des Chutes	<u>195 258</u>

3 020 200 \$

Budget annuel des centres de formation professionnelle 2006-2007

C.F.P. de Dolbeau-Mistassini	8 748 136 \$
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	4 048 743

Budget annuel des centres d'éducation des adultes 2006-2007

C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	1 371 405 \$
C.É.A. L'Envol/Le Retour	2 493 153

ADOPTÉ

15.21 **Projet en toxicomanie - Aspect financier**

ATTENDU la présentation du plan d'action en toxicomanie à la séance du 13 juin dernier;

ATTENDU l'investissement nécessaire pour l'implantation du plan d'action;

ATTENDU que le plan d'action en toxicomanie sera réévalué après trois ans d'existence;

En conséquence,

CC-3745-06-06

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets alloue approximativement un montant de 250 000 \$ par année sur une période de cinq ans pour l'implantation du plan d'action en toxicomanie.

ADOPTÉ

12.5 Budget 2006-2007 et fixation du taux de la taxe scolaire

ATTENDU que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 228 288 314 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2006-2007;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

En conséquence,

CC-3746-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée.

A D O P T É

12.6 Tarifification - Frais de déplacement

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay—Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle;

ATTENDU l'article 14.0 de la politique qui stipule que la politique sera révisée trimestriellement au cours de l'année selon une planification préparée par les Services des ressources financières;

En conséquence,

CC-3747-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la politique "Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations" et la directive "Table de kilométrages utilisés pour les routes non asphaltées" soient révisées à compter du 1^{er} juillet 2006 selon la tarification suivante:

Tarifification: de 0,42 \$ du kilomètre
de 0,51 \$ du kilomètre (routes non asphaltées)

A D O P T É

M^{me} Carole Dufour demande si le covoiturage est utilisé plus fréquemment avec la tarification de 0,05 \$ additionnel par passager. M. Jacques Martel mentionne qu'il y a de plus en plus de covoiturage dans les frais de déplacement.

13. Ressources matérielles

13.3 Système d'éclairage et de sonorisation pour les auditoriums

Le sujet est reporté au 4 juillet prochain.

13.4 Maintien des bâtiments 2006-2007 - Fenestration et isolation à la Polyvalente de Normandin

ATTENDU le résultat de l'expertise de l'état de la fenestration et de l'isolation de la Polyvalente de Normandin ;

ATTENDU que certains travaux majeurs et urgents devraient être réalisés à court terme si la commission scolaire veut éviter une dégradation rapide du bâtiment;

ATTENDU que suite à l'analyse de l'évaluation de ses clientèles et au bassin d'alimentation, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets aura encore besoin de cette école durant de nombreuses années ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets achemine au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande dans le cadre de la mesure 50690 « maintien des bâtiments » relativement à des travaux de réfection de la fenestration et d'isolation de la Polyvalente de Normandin.

A D O P T É

13.8 Contrat d'entretien ménager - École Jolivent et C.É.A. L'Envol

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de l'école Jolivent de Chambord et du Centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval;

ATTENDU les soumissions reçues :

<u>École Jolivent, Chambord</u>	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>	<u>Total</u>
M^{me} Micheline Brassard, Saint-André	28 000,00 \$	28 000,00 \$	28 000,00 \$	84 000,00 \$
Nettoyeur R.S. enr., Roberval	38 000,00 \$	39 000,00 \$	40 000,00 \$	117 000,00 \$
Chaîne de Travail Adapté CTA inc., Alma	29 520,00 \$	30 120,00 \$	30 720,00 \$	90 360,00 \$
<u>CÉA L'Envol, Roberval</u>	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>	<u>Total</u>
M ^{me} Micheline Brassard, Saint-André	25 200,00 \$	25 200,00 \$	25 200,00 \$	75 600,00 \$

M. Patrick Lagarde, Girardville	24 550,00 \$	25 409,00 \$	26 135,00 \$	76 094,00 \$
M. Paulin Bergeron, Roberval	23 500,00 \$	23 500,00 \$	23 500,00 \$	70 500,00 \$
M. Roger Guay, Sainte-Hedwidge	25 800,00 \$	25 800,00 \$	25 800,00 \$	77 400,00 \$
Nettoyeur R.S. enr., Roberval	26 500,00 \$	27 000,00 \$	27 500,00 \$	81 000,00 \$
Chaîne de Travail Adapté CTA inc., Alma	18 360,00 \$	18 720,00 \$	19 200,00 \$	56 280,00 \$

ATTENDU que les plus bas soumissionnaires sont conformes ;

En conséquence,

CC-3749-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à M^{me} Micheline Brassard de Saint-André le contrat d'entretien ménager de l'école Jolivent de Chambord pour les années 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, au montant de 84 000,00 \$, plus taxes ;

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma le contrat d'entretien ménager du Centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval pour les années 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, au montant de 56 280,00 \$, plus taxes ;

QUE le directeur général et le président soient autorisés à signer lesdits contrats pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.9 Contrat d'entretien ménager - École Saint-Michel

ATTENDU l'utilisation du gymnase et des locaux adjacents de l'école Saint-Michel par les élèves de l'école Notre-Dame-des-Anges;

ATTENDU que les élèves de l'école Notre-Dame-des-Anges utiliseront ce gymnase probablement qu'une partie seulement de l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU l'entente intervenue avec M. Bertrand Vallée de Dolbeau-Mistassini concernant ce contrat d'entretien ménager;

ATTENDU la recommandation des membres du comité des ressources matérielles;

En conséquence,

CC-3750-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à M. Bertrand Vallée de Dolbeau-Mistassini le contrat d'entretien ménager de la partie gymnase de l'école Saint-Michel pour l'année scolaire 2006-2007 et ce, pour un montant de 7 140,00 \$ sur une base annuelle, plus les taxes applicables;

QUE le contrat d'entretien ménager prenne fin lorsque les élèves n'utiliseront plus ledit gymnase;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

13.10 **Maintien de l'école de village 2006-2007 - Fenestration à l'école Jolivent**

ATTENDU l'état de la fenestration de l'école Jolivent de Chambord;

ATTENDU que certains travaux majeurs et urgents devraient être réalisés à court terme si la commission scolaire veut éviter une dégradation rapide du bâtiment;

ATTENDU que suite à l'analyse de l'évaluation de ses clientèles, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets aura encore besoin de cette école durant de nombreuses années;

En conséquence,

CC-3751-06-06

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets achemine au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande dans le cadre de la mesure 30160 « maintien de l'école de village » relativement à des travaux de réfection de la fenestration de l'école Jolivent de Chambord.

ADOPTÉ

13.11 **Cueillette de déchets 2006-2009**

ATTENDU que les contrats de cueillette des déchets des secteurs Roberval et Saint-Félicien arrivent à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU la proposition des Services Sanitaires R. Bonneau de Roberval;

ATTENDU la recommandation des membres du comité des ressources matérielles ;

En conséquence,

CC-3752-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de cueillette des déchets pour les secteurs Roberval et Saint-Félicien à Services Sanitaires R. Bonneau de Roberval pour les années et montants suivants, taxes non incluses :

<u>Secteur Roberval</u> :	2006-2007	24 264,00 \$
	2007-2008	24 747,00 \$
	2008-2009	25 248,00 \$
<u>Secteur Saint-Félicien</u> :	2006-2007	14 544,00 \$
	2007-2008	14 833,00 \$
	2008-2009	15 134,00 \$

Lesdits contrats couvrent les écoles suivantes :

Secteur Roberval

Benoît-Duhamel
Notre-Dame
C.É.A. L'Envol
C.F.P. Roberval-St-Félicien (commerce)
Sainte-Hedwidge
Cité étudiante et C.F.P. (mécanique)
Entrepôt Morin
Jolivent
Des Deux-Lacs
Boisjoli

Secteur Saint-Félicien

Hébert
Centre administratif
Mgr Bluteau
Jeanne-Mance et Pie XII
Carrefour étudiant
Polyvalente des Quatre-Vents
C.É.A. Le Retour

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer lesdits contrats pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.12 Aliénation des annexes - C.É.A. Le Retour

ATTENDU que les annexes du C.É.A. Le Retour à Saint-Félicien ne sont plus utilisées pour l'enseignement depuis cinq ans et que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dispose d'espaces excédentaires;

ATTENDU que ce bâtiment engendre des dépenses inutiles en coût d'entretien;

ATTENDU qu'il était prévu qu'ultérieurement ces annexes seraient démolies ou vendues pour 1,00 \$, s'il y avait des organismes intéressés;

ATTENDU que le Conseil des Attikamekw de Wemontaci est intéressé à acquérir lesdites annexes pour la valeur nominale de 1,00 \$, selon une entente de gré à gré à intervenir entre les deux parties;

ATTENDU que les annexes vont servir à dispenser des cours aux adultes lorsque celles-ci seront réinstallées dans leur nouvel environnement;

ATTENDU que le Conseil des Attikamekw de Wemontaci accepte d'assumer tous les frais inhérents au déménagement (transport) de ces annexes;

En conséquence,

CC-3753-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'aliéner de gré à gré les annexes du C.É.A. Le Retour à Saint-Félicien au Conseil des Attikamekw de Wemontaci;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.13 Contrat d'entretien ménager - Service de garde Mgr Bluteau

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.14 **Nouveau réseau de chauffage et contrôle - École Hébert**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.15 **Réaménagement de l'atelier de menuiserie à la Polyvalente de Normandin**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.16 **Unités de refroidissement**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.17 **Système d'alarme-incendie à la Polyvalente de Normandin**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.18 **Auditorium de la Polyvalente Jean-Dolbeau**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

13.19 **Réaménagement intérieur - Bâtisse Chanoine-Simard**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 4 juillet prochain.

15. **Direction générale et Secrétariat général**

15.10 **Nomination à la direction des écoles Jeanne-Mance et Pie XII**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction d'école primaire;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT les discussions entamées lors du comité de sélection des postes de directions d'écoles primaires Jeanne-Mance et Pie XII, direction adjointe Sacré-Cœur et Sainte-Thérèse, direction adjointe (60%) des Deux-Lacs, Boisjoli, Jolivent et L'Arbrisseau, composé de M^{mes} Julie-Anne Decorby et Chantale Arnold, commissaires, M^{mes} Linda Lemieux et Johanne Bouchard, représentantes de l'Association des directions d'écoles, M. Michel Tremblay, représentant de l'Association des cadres scolaires, et de M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT les six candidatures reçues;

En conséquence,

CC-3754-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Nicole Bilodeau, actuellement directrice adjointe aux écoles primaires Benoît-Duhamel et Sainte-Hedwidge, soit nommée à titre de directrice des écoles primaires Jeanne-Mance et Pie XII et ce, à compter du 1^{er} juillet 2006, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire;

QUE M. Serge Bergeron, directeur général, puisse entamer les démarches visant le comblement du poste de direction adjointe aux écoles primaires Benoit-Duhamel et Sainte-Hedwidge.

ADOPTÉ

15.12 **Projet de politique - Contributions financières exigées des parents et des usagers**

ATTENDU les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique:

Article 212.1

Après consultation du comité de parents, la commission scolaire adopte une politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées pour les documents et les objets mentionnés aux deuxième et troisième alinéas de l'article 7 ou qui peuvent être réclamées pour des services visés aux articles 256 et 292.

Cette politique doit respecter les compétences du conseil d'établissement et favoriser l'accessibilité aux services éducatifs prévus par la présente loi et les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

ATTENDU la consultation du comité de parents concernant la présente politique selon les articles 212.1 (ci-haut) et 193, 3.1° et les commentaires émis du comité de parents;

Article 193, 3.1°

*Le comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants:
3.1° la politique relative aux contributions financières adoptées en vertu de l'article 212.1;*

ATTENDU l'article 183 de la Loi sur l'instruction publique qui indique que les directions d'écoles et de centres participent à l'élaboration de politique;

En conséquence,

CC-3755-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la politique "Contributions financières exigées des parents et des usagers" soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ

15.15 **Nomination temporaire à la direction adjointe du C.F.P. Roberval—Saint-Félicien**

Le sujet est reporté au 4 juillet prochain.

15.21 **Nomination à la direction adjointe des écoles Jolivent/L'Arbrisseau et Boisjoli/des Deux-Lacs**

Le sujet est reporté à la séance du 4 juillet prochain.

15.22 **Nomination à la direction adjointe des écoles Sainte-Thérèse et Sacré-Cœur**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction adjointe d'école primaire;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT les discussions entamées lors du comité de sélection des postes de directions d'écoles primaires Jeanne-Mance et Pie XII, direction adjointe Sacré-Cœur et Sainte-Thérèse, direction adjointe à 60% des Deux-Lacs, Boisjoli, Jolivent et L'Arbrisseau, composé de M^{mes} Julie-Anne Decorby et Chantale Arnold, commissaires, M^{mes} Linda Lemieux et Johanne Bouchard, représentantes de l'Association des directions d'écoles, M. Michel Tremblay, représentant de l'Association des cadres scolaires, et de M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT les trois candidatures reçues;

En conséquence,

CC-3756-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Francis Côté, actuellement directeur adjoint à 60 % aux écoles Bon-Pasteur/Hélène-Laliberté et La Source/Les Prés Verts et enseignant à l'école Bon-Pasteur, soit nommé à titre de directeur adjoint des écoles primaires Sacré-Cœur et Sainte-Thérèse et ce, à compter du 1^{er} juillet 2006, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire;

QUE M. Serge Bergeron, directeur général, puisse entamer les démarches visant le comblement du poste de direction adjointe (60%) aux écoles primaires Bon-Pasteur, Hélène-Laliberté, La Source et Les Prés Verts.

ADOPTÉ

15.23 **Nomination d'un(e) régisseur(se) des Services de l'équipement**

Le sujet est reporté à la séance du 4 juillet prochain.

15.24 **Nomination d'une agente d'administration**

Le sujet est reporté à la séance du 4 juillet prochain.

15.26 **Programme de formation du directeur général - PIDIGECS**

M. Rémi Rousseau mentionne que M. Serge Bergeron est inscrit au programme d'introduction à la direction générale des commissions scolaires (PIDIGECS).

15.27 **Rendez-vous 2006**

M. Serge Bergeron dépose et commente un document de travail concernant le "Rendez-vous 2006" qui se tiendra le 3 novembre prochain.

15.28 **Motion de félicitations - Gala Méritas du C.F.P. Roberval—Saint-Félicien**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves récipiendaires d'un méritas lors du Gala Méritas du Centre de formation professionnelle Roberval—Saint-Félicien ainsi qu'à M^{me} Caroline Bergeron, enseignante, et son équipe pour la réussite de cette activité qui s'est tenue à l'auditorium Fernand-Bilodeau le 15 juin dernier.

A D O P T É

CC-3757-06-06

15.29 **Nomination à la direction générale adjointe à temps partiel**

ATTENDU les articles 198 et 203 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que la direction générale ne dispose pas d'un poste de direction générale adjointe à temps plein;

ATTENDU la pertinence de combler ce poste à temps partiel;

ATTENDU la résolution CC-3366-09-05 adoptée le 27 septembre 2005;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets nomme M. Mario Lavoie, actuellement directeur des Services du secrétariat général et des communications, comme directeur général adjoint à temps partiel pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007;

QUE le supplément applicable prévu à l'article 50 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires lui soit versé.

A D O P T É

CC-3758-06-06

15.30 **Plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007**

Le sujet est reporté au 4 juillet prochain.

15.31 **Plan d'effectifs du personnel de direction des écoles 2006-2007**

Le sujet est reporté au 4 juillet prochain.

15.32 **Nominations et ouvertures de poste**

Le sujet est reporté au 4 juillet prochain.

15.33 **Contribution - Comité de transport scolaire de Roberval**

Suite à la demande du comité de sécurité en transport scolaire de Roberval, un montant de 1 000 \$ sera accordé pour la mise en place du projet EN BUS AVEC BUBUS et ce, à même le budget discrétionnaire du directeur général.

15.34 **Frais de déplacement au 30 juin 2006**

M. Serge Bergeron demande aux commissaires de produire leurs frais de déplacement 2005-2006 avant le 30 juin prochain, date de fin de l'année scolaire.

15.35 **Résolution CC-2560-12-03**

M^{me} Nathalie Hébert souligne que la résolution CC-2560-12-03 acceptait la représentativité de la commission scolaire au comité de relations professionnelles de l'ACSQ. Les membres nommés sont MM. Rémi Rousseau, président, Julien Guillemette, directeur général, et M^{me} Nathalie Hébert, vice-présidente.

Actuellement, M^{me} Hébert ne siège pas à ce comité.

M. Rémi Rousseau indique qu'à la prochaine rencontre du comité de relations professionnelles, M^{me} Nathalie Hébert sera la représentante. Il indique, qu'à chaque année scolaire, une résolution serait nécessaire pour désigner les représentants de la commission scolaire au comité de relations professionnelles de l'ACSQ.

18. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

M. Michel Lavoie demande que le dossier présenté par le comité "Hommage à Justin St-Pierre" soit traité à huis clos.

Huis clos

CC-3759-06-06 Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :
QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 21 h 15.
A D O P T É

Levée du huis clos

CC-3760-06-06 Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :
QUE le huis clos soit levé à 21 h 20.
A D O P T É

Hommage à M. Justin St-Pierre

ATTENDU la demande du comité "Hommage à M. Justin St-Pierre" en date du 27 juin présentée en début de séance;

En conséquence,

CC-3761-06-06 il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:
QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte la demande du comité "Hommage à M. Justin St-Pierre" à l'effet d'installer une bannière (30 pouces X 60 pouces) dans le gymnase Henri-Bourassa pour rendre hommage à M. Justin St-Pierre.
A D O P T É

Membre du Comité exécutif 2006-2007

M^{me} Pierrette Fortin indique qu'elle refuse d'être membre du Comité exécutif pour 2006-2007 et ce, pour des raisons personnelles.

Il y a discussion sur le sujet.

M. Rémi Rousseau indique que ce sujet sera traité à nouveau le 4 juillet prochain.

Ajournement de la séance

CC-3762-06-06 Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:
QUE la séance soit ajournée au mardi 4 juillet 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin. Il est 21 h 25.
A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)